



L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 10 décembre à 18h15, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO

Présents : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, André VEYRAT, Pascal THEVENIAUD, Anne BOUDES, Benoît BELTRA, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Marcel LAUTIER, Guy MOUCHERAUD, Pascal PATE, Xavier VERGNES.

Absents excusés : Audrey PREGET, Camille COMIN.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

Madame Anne BOUDES est nommée secrétaire de séance.

Instauration de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires :

Monsieur le Maire explique aux conseillers que la perception nous a demandé de prendre une nouvelle délibération permettant de payer les heures supplémentaire aux agents. En effet, la précédente délibération datait de 2009 et ne correspond plus aujourd'hui aux nouveaux décrets. Voté à l'unanimité.

Convention avec Hérault Energies :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que nous avons transféré la compétence de l'éclairage public sur l'investissement à Hérault Energies depuis plusieurs années. Concernant la maintenance, nous avons une convention avec la Coopérative d'Electricité de Saint Martin de Londres. A ce jour, quasiment tout notre éclairage public est en led et le changement des leds n'est pas compris dans cette convention qui nous lie à la CESML. Le contrat d'entretien doit par conséquent être revu, d'autant qu'il arrive à son terme et que Hérault Energies nous propose de s'occuper de l'entretien.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal propose d'étudier les différentes modalités et prix et laisse le soin à Monsieur le Maire de signer la convention avec l'un ou l'autre.
Voté à l'unanimité.

Demande de subvention du Gdon :

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que le Gdon Tours et Terroirs est un groupement de viticulteurs qui mettent en place une surveillance pour la lutte collective contre la flavescence dorée. L'objectif est de réduire le nombre de traitements appliqués sur les vignes. Afin de soutenir leurs actions et participer au financement, le Gdon nous demande une aide financière à hauteur de 1 € par hectare soit un montant de 302 €.

Voté à l'unanimité

Point travaux :

- La fédération des chasseurs de l'Hérault nous propose une plantation de haie afin de maintenir des habitats pour la petite faune sauvage sur le territoire de la plaine de l'Hérault. Ce programme dénommé Sensibilis'haie a pour objectif d'organiser un chantier participatif auquel les enfants de l'école pourraient être associés. Ce programme est gratuit pour la commune mais en contrepartie nous devons prendre en charge le travail du sol et l'entretien de la haie. Monsieur le Maire propose que l'association Demain la Terre prenne part à ce programme puisqu'elle intervient déjà à l'école dans le cadre de la biodiversité.
- Nos agents ont procédé au nettoyage de la rivière.
- Un des vitraux de l'église a été cassé et vandalisé. Une déclaration de sinistre a été ouverte auprès de notre assurance. Nous avons fait appel à une association de Pézenas pour son remplacement. Celle-ci nous a fait parvenir un devis de 3 165 € ainsi que trois modèles de vitrail à choisir.
- Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de commander du matériel communal. Il propose les devis pour l'achat de tables, chaises et chariots, poubelles métalliques, nouvelles toutounettes, abribus...

Point festivités :

- Dimanche 7 décembre à midi s'est déroulé le traditionnel repas des aînés à la salle des fêtes décorée pour l'occasion. 160 convives étaient présents pour assister à ce moment convivial.
- Le repas des familles aura lieu vendredi 12 décembre à l'EHPAD.
- Marché de Noël à la salle des fêtes le samedi 13 décembre
- Le traditionnel Nadalet débutera le 17 décembre
- La cérémonie de présentation des voeux du Maire aura lieu le samedi 10 janvier 2026 à la salle des fêtes.

Point SIVU :

- La nouvelle directrice a pris ses marques et s'est très bien familiarisé avec toute l'équipe des enseignants et du personnel du SIVU.
- La Banque Populaire a fait un don d'ordinateurs à l'école par le biais d'un parent d'élève.

Point EHPAD :

Madame BOUDES a rendu compte au conseil des actualités récentes sur l'établissement.

Questions diverses :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'association de chasse l'ACCA nous demandant une subvention exceptionnelle de 500 € afin d'aménager leur local situé avenue de Popian et notamment l'achat et la pose d'une porte.

Accepté à l'unanimité.

La séance a été levée à 20h15

Le Maire
Grégory BRO



La secrétaire de séance
Anne BOUDES